



# ***POLITIQUE D'ACCES DES ACCREDITATIONS « P » DES CNO***



# 1. Introduction

Les informations contenues dans ce document découlent du document *Accréditation spécifique aux Jeux olympiques – prescriptions détaillées* publié par le CIO en mars 2023, et a pour objectif de clarifier comment ce concept s'appliquera à Paris 2024.

Suite à la suppression des laissez-passer d'accès aux sites d'entraînement, le concept et les quantités d'accréditations « P » ont été revus pour intégrer les personnes auparavant concernées par les laissez-passer d'accès aux sites d'entraînement. Ainsi, les accréditations « P » permettront aux personnes ne faisant pas partie d'une délégation CNO, mais considérées comme essentielles à la préparation des athlètes aux Jeux Olympiques, d'accéder aux sites d'entraînement et/ou aux espaces d'entraînement sur sites de compétition.

## 2. Règles opérationnelles

Comme indiqué par les règles mentionnées dans le document *Accréditation spécifique aux Jeux olympiques – prescriptions détaillées* publié en mars 2023 :

- Les détenteurs d'accréditation « P » font partie de la délégation officielle d'un CNO. Cependant, les personnes disposant d'une accréditation « P » ne seront pas prises en compte dans les calculs de distribution des lits au(x) Village(s) olympique(s) et devront effectuer leurs propres démarches d'obtention de visa d'entrée sur le territoire français.
- Les accréditations « P » ne peuvent pas être utilisées par un athlète de remplacement non-accrédité. Les athlètes alternatifs et partenaires d'entraînement doivent être accrédités en tant que respectivement « Ap » remplaçants et « P » partenaire d'entraînement, sur la base des règles individuelles des FI.
- Les accréditations « P » sont nominatives et non-transférables.
- Les accréditations « P » ne donnent accès à aucun droit additionnel tel que les places assises, la restauration ou les services de transport.
- Les accréditations « P » ne seront disponibles qu'aux CNO ayant remplis leurs quotas "Ao" au moment de la F-DRM.
- Toute utilisation inappropriée d'une accréditation « P » ou tout comportement inapproprié de détenteurs d'accréditation « P » pourra donner lieu à l'annulation de l'accréditation « P ».
- Les accréditations « P » peuvent être transférées en « Ao » ou « VAA » si cela respecte les quotas alloués. Les quotas « P » ne peuvent pas être transférés, ainsi en cas de transfert en « Ao » ou « VAA », le quota « P » correspondant sera perdu.

## 3. Détenteurs d'Accréditations "P"

Comme indiqué par les règles mentionnées dans le document *Accréditation spécifique aux Jeux olympiques – prescriptions détaillées* publié en mars 2023, les personnes accréditées « P » peuvent être de 3 catégories :

- Entraîneurs personnels
- Personnel de soutien

- Partenaires d'entraînement pour les disciplines suivantes seulement :
  - o Boxe
  - o Judo
  - o Taekwondo
  - o Tennis
  - o Lutte

## 4. Accès aux sites et zones

Comme indiqué par les règles mentionnées dans le document *Accréditation spécifique aux Jeux olympiques – prescriptions détaillées* publié en mars 2023, l'accréditation « P » ne donne accès qu'aux sites d'entraînement d'un seul et unique sport. Dans le cas où un sport dispose de plusieurs sites d'entraînement, alors l'accréditation « P » donnera accès à l'ensemble des sites d'entraînement de ce sport.

Veuillez trouver ci-dessous une vue d'ensemble des droits d'accès génériques des personnes accréditées « P » :

Population	Sport/ Discipline	Droits d'Accès				Quota par Sport
		Sites d'entraînement dédiés	Espace d'entraînement sur site de compétition	Zone d'échauffement	Reste des sites de compétitions	
Entraîneurs personnels	Toutes les disciplines sauf Golf	Oui (sport unique)	Oui (sport unique)	Si possible*	Non	Pas de quota maximum par discipline. Chaque site dispose d'un quota maximum instantané de « P ».
Personne de soutien						
Entraîneurs personnels	GLF	Oui (sport unique)	Oui (sport unique)	Si possible*	Non	1 par athlète
Partenaires d'entraînements	BOX	Oui (sport unique)	Non	Non	Non	Pas de quota maximum par discipline. Chaque site dispose d'un quota maximum instantané de « P ».
	JUD			Oui	Oui (sport unique)	
	TKW					
	WRE	Oui (sport unique)	Oui (sport unique)	Oui	Yes (single sport)	Quota à déterminer par Paris 2024 et les FI.
	TEN					
Autres disciplines.	Pas de partenaires d'entraînement					



\* Par principe, les personnes accréditées « P » ne seront pas autorisées sur les zones d'échauffement, mais certaines exceptions s'appliquent aux disciplines listées ci-dessous (détails dans la partie 6. Quotas Site) :

- Athlétisme
- Cyclisme sur Piste
- Sports Equestres
- Football
- Escrime
- Gymnastique Artistique
- Gymnastique Rythmique
- Trampoline
- Judo
- Tir
- Tennis
- Tennis de Table
- Taekwondo
- Lutte

Pour les Jeux Olympiques de Paris 2024, si un sport dispose d'un espace d'entraînement sur un site de compétition, l'accès ne sera autorisé qu'en période de pré-compétition, sauf s'il existe un espace dédié à l'entraînement sur le site, ou s'il y a des horaires spécifiques en dehors de la compétition permettant l'entraînement. Si des entraînements ont lieu sur l'aire de compétition des sites à certains horaires, alors il sera possible d'accéder à ces espaces aux horaires en question.

Privilège	Espaces accessibles
Sports/sites	
CODE	Site(s) de compétition et d'entraînement pour la discipline – lettres blanches sur fond noir.
CODE	Site(s) d'entraînement à tout moment et site(s) de compétition en période d'entraînement seulement – lettres blanches sur fond vert.
Zones	
BLANCHE	Espaces de circulation généraux
2	Espaces de préparation des athlètes

En règle générale, les personnes accréditées « P » ne pourront pas accéder à la zone « BLEUE » (aire de compétition) :

- Pour les disciplines où l'aire de compétition est utilisée comme espace d'entraînement en période pré-compétition, les personnes accréditées « P » n'auront pas besoin du privilège d'accès « BLEUE », la zone bleue étant uniquement activée les jours et heures de compétition.

Pour les disciplines où un accès à la zone « BLEUE » serait nécessaire pendant la période de compétition, une SAD (Supplementary Access Control Device/ dispositif de contrôle d'accès supplémentaire) ou une sur-accréditation pourra être fournie, selon les règles de contrôle d'accès pour ces disciplines.

Les détails de distribution seront inclus dans les Team Leaders' Guide de chaque sport

Les personnes accréditées « P » ayant accès aux zones d'échauffement ne pourront avoir accès que pendant les échauffements des athlètes concernés.

Veuillez noter que les principes olympiques de zoning ne s'appliqueront pas aux sites d'entraînements dédiés.

Paris 2024 s'assurera du départ des personnes accréditées « P » des sites d'entraînement à la fin de la session d'entraînement.



Veillez noter que les personnes accréditées « P » n'auront pas accès aux salons des athlètes.

Veillez noter que les personnes accréditées « P » n'auront pas accès à la tribune des athlètes.

**Veillez noter que les personnes accréditées « P » n'auront pas accès aux positions de captation vidéo.**

#### PERSONNES ACCREDITEES « P » AUX VILLAGES OLYMPIQUES

Les accréditations « P » des disciplines suivantes donneront accès au Village olympique **pendant et seulement pendant les périodes et sessions d'entraînements respectifs** :

- Basketball :
  - o Les personnes accrédités « P » pour le basketball n'auront pas accès au Village Olympique de Lille (OLV) sauf s'ils font une demande de laissez-passer invité.
- Escrime
- **Handball :**
  - o **Les personnes accréditées « P » pour le handball n'auront pas accès au Village olympique de Lille (OLV) sauf s'ils font une demande de laissez-passer invité.**
- Pentathlon moderne pour l'entraînement d'escrime
- Haltérophilie
- Lutte

Pour ces disciplines, les personnes accréditées « P » n'auront pas à utiliser un laissez-passer d'invité olympique pour accéder aux sites d'entraînements mais n'auront ni code "OLV" ni code "R" sur leur accreditation.

Les personnes accréditées « P » doivent quitter le site d'entraînement et le Village olympique dès la fin de leur session d'entraînement.

Le non-respect de cette règle sera noté et remonté au CIO, et pourra entraîner des sanctions allant de la suspension de l'accréditation « P » pour le jour suivant à l'annulation de l'accréditation « P ».

En cas de mauvaise utilisation répétée des accréditations « P » par un individu ou un CNO, de plus importantes sanctions pourront être imposées.

Les personnes accréditées "P" pour toute autre discipline ne pourront accéder aux Villages olympiques sans utiliser un laissez-passer d'invité olympique.

## 5. Quotas par CNO

Comme indiqué par les règles contenues dans le document *Accréditation spécifique aux Jeux olympiques – prescriptions détaillées* publié en mars 2023, chaque CNO aura une allocation maximum d'accréditations « P » sur la base du nombre d'athlètes et du nombre de disciplines dans lesquelles un CNO a des athlètes inscrits :

Nombre d'athlètes	Nombre maximum d'accréditations "P"
1-49	2 par discipline dans lequel le CNO est inscrit
50-99	3 par discipline dans lequel le CNO est inscrit
99-199	4 par discipline dans lequel le CNO est inscrit



200-299	5 par discipline dans lequel le CNO est inscrit
300-399	6 par discipline dans lequel le CNO est inscrit
400-499	7 par discipline dans lequel le CNO est inscrit
500+	8 par discipline dans lequel le CNO est inscrit

Chaque CNO est libre de la répartition d'accréditations « P » pour chaque discipline.

Cependant, en accord avec chaque fédération internationale, Paris 2024 mettra en place un quota de personnes accréditées « P » autorisées sur chaque site à tout moment (voir 6. Quotas Sites).

Pour faciliter la coordination, les CNO sont encouragés à utiliser l'ETS pour informer Paris 2024 de leur attribution des accréditations « P ».



## 6. Quotas sur sites

Comme indiqué dans le Guide d'accréditation du CIO, Paris 2024 et les fédérations internationales respectives se sont accordées sur les quotas de personnes accréditées « P » autorisées sur chaque site à tout moment comme indiqué ci-dessous. Toute tentative de contourner ces quotas sera considérée comme une utilisation inappropriée de l'accréditation « P » (voir 2. Règles opérationnelles). Les personnes accréditées « P » n'auront pas accès aux sites n'apparaissant pas dans ce tableau :

Nom du Sport	Code du Sport	Site	Type d'accès	Code(s)	Quota (de « P » autorisés en instantané)	Période d'accès des accréditations « P »
Tir à l'Arc	ARC	Invalides	Entraînement Echauffement	ARC	1 par CNO	19 juillet – 4 août
Athlétisme	ATH	Parc des Sports Auguste Delaune	Entraînement	ATH	1-5 Ra : 1 P / 6-20 : 3 / 21-40 : 5 / 41-60 : 10 / 61-80 : 15 / 81-100 : 20 / 100+ : 25 par CNO	25 juillet – 10 août
		Complexe Sportif de l'Île des Vannes	Entraînement			20 juillet – 10 août
		Polygone de Vincennes	Entraînement		1 P par athlète	25 juillet – 10 août
		Stade de France - Warm-Up Area	Echauffement		1-5 Ra en compétition dans la session : 1 P / 6-20 : 3 / 21-40 : 5 / 41-60 : 10 / 61-80 : 15 / 81-100 : 20 / 100+ : 25 par CNO	1er août – 10 août
		Trocadero	Compétition		1 P par athlète (familiarisation parcours Marche)	31 juillet et 6 août
Badminton	BDM	Porte de La Chapelle Arena	Entraînement Echauffement	BDM	1- 5 Ra sur un créneau d'entraînement : 1 P / 6+ : 3 par CNO	20 juillet – 5 août
Basketball 3*3	BK3	Gymnase des Poissonniers	Entraînement	BK3	1 P par équipe de genre	23 juillet – 3 août
		Village Olympique - Studio 9	Entraînement	BK3		27 juillet – 5 août



Nom du Sport	Code du Sport	Site	Type d'accès	Code(s)	Quota (de « P » autorisés en instantané)	Période d'accès des accréditations « P »
Basketball	BKB	Village Olympique - Studio 5	Entraînement	BKB	10 P par équipe de genre	20 juillet – 11 août
		Village Olympique - Studio 9				3 août – 11 août
		Village Olympique - Gymnase Rimé Lallement				4 août – 7 août
		Salle Pierre Mazeaud				20 juillet – 3 août
		Salle Maurice Herzog				20 juillet – 3 août
		Palais des Sports Saint-Sauveur				20 juillet – 4 août
		Salle du Palacium				20 juillet – 4 août
BMX Freestyle	BMF	La Concorde 2	Entraînement	BMF	1 P par CNO par créneau	26 juillet – 29 juillet
BMX Racing	BMX	Vélodrome de Saint-Quentin-en-Yvelines	Entraînement	BMX	1 par CNO par créneau	28 juillet – 31 juillet
Boxe	BOX	Gymnase Max Rousié	Entraînement	BOX	4 P par ring d'entraînement	20 juillet – 9 août
Breaking	BKG	Gymnase Pablo Neruda	Entraînement	BKG	1 P par CNO par session d'entraînement	27 juillet – 11 août
		La Concorde 1	Entraînement			7 août – 8 août
Escalade	CLB	Le Bourget	Entraînement Echauffement	CLB	1 P par CNO par épreuve	29 juillet – 7 août
Cyclisme sur Route	CRD	Polygone de Vincennes	Entraînement	CRD	3 P par CNO	20 juillet – 3 août
		Invalides / Alexandre III	Compétition			24 juillet
		Trocadéro	Compétition			1 <sup>er</sup> août – 2 août



Nom du Sport	Code du Sport	Site	Type d'accès	Code(s)	Quota (de « P » autorisés en instantané)	Période d'accès des accréditations « P »
Canoé Slalom	CSL	Stade Nautique de Vaires-sur-Marne	Entraînement Echauffement	CSL	1 P par CNO	20 juillet – 5 août
Canoé Sprint	CSP	Stade Nautique de Vaires-sur-Marne	Entraînement Echauffement	CSP	1-6 Ra : 1 P / 7+ : 2 par CNO	27 juillet – 10 août
Cyclisme sur Piste	CTR	Vélodrome de Saint-Quentin-en-Yvelines	Entraînement Echauffement	CTR	1-6 Ra : 1 P / 7+ : 2 par CNO	31 juillet – 10 août
Plongeon	DIU	Centre Aquatique	Entraînement Echauffement	DIU	1-6 Ra : 1 P / 7+ : 2 par CNO	20 juillet – 10 août
Sports Equestres	EQU	Château de Versailles	Entraînement Echauffement	EQU	10 P par CNO	24 juillet – 6 août
Football	FBL	FBL Sites - Ile de France	Entraînement	FBL	5 P par équipe de genre et par session d'entraînement	18 juillet – 9 août
		FBL Sites - Lyon				18 juillet – 8 août
		FBL Sites - Saint-Etienne				18 juillet – 30 juillet
		FBL Sites - Marseille				18 juillet – 5 août
		FBL Sites - Nice				18 juillet – 30 juillet
		FBL Sites - Bordeaux				18 juillet – 1 août
		FBL Sites - Nantes				18 juillet – 7 août
	Stade de Match	Entraînement Echauffement	5 P par équipe participant au match	Uniquement les jours de match de l'équipe		
Escrime	FEN	Village olympique - Studio 1	Entraînement	FEN	1 P par CNO par piste	20 juillet – 3 août
		Village olympique - Studio 2	Entraînement			
		Grand Palais	Echauffement	1 P par CNO	27 juillet – 4 août	



Nom du Sport	Code du Sport	Site	Type d'accès	Code(s)	Quota (de « P » autorisés en instantané)	Période d'accès des accréditations « P »																		
Gymnastique Artistique	GAR	Parc des Expositions	Entraînement	GAR	<p>Le nombre de personnes accréditées "P" par genre dépend du nombre d'Ao attribués, étant donné que la présence totale combinée des personnes accréditées "Ao" et "P" ne peut jamais dépasser le nombre de personnes accréditées "Aa" sur le site.</p> <p>Ex :</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Team of 5 "Aa"</th> <th>Team of 4 "Aa"</th> <th>Team of 3 "Aa"</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1 "Ao" and max. 4 "P"</td> <td>1 "Ao" and max. 3 "P"</td> <td>1 "Ao" and max. 2 "P"</td> </tr> <tr> <td>2 "Ao" and max. 3 "P"</td> <td>2 "Ao" and max. 2 "P"</td> <td>2 "Ao" and max. 1 "P"</td> </tr> <tr> <td>3 "Ao" and max. 2 "P"</td> <td>3 "Ao" and max. 1 "P"</td> <td>3 "Ao" and max. 0 "P"</td> </tr> <tr> <td>4 "Ao" and max. 1 "P"</td> <td>4 "Ao" and max. 0 "P"</td> <td></td> </tr> <tr> <td>5 "Ao" and max. 0 "P"</td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>	Team of 5 "Aa"	Team of 4 "Aa"	Team of 3 "Aa"	1 "Ao" and max. 4 "P"	1 "Ao" and max. 3 "P"	1 "Ao" and max. 2 "P"	2 "Ao" and max. 3 "P"	2 "Ao" and max. 2 "P"	2 "Ao" and max. 1 "P"	3 "Ao" and max. 2 "P"	3 "Ao" and max. 1 "P"	3 "Ao" and max. 0 "P"	4 "Ao" and max. 1 "P"	4 "Ao" and max. 0 "P"		5 "Ao" and max. 0 "P"			20 juillet – 5 août
		Team of 5 "Aa"	Team of 4 "Aa"			Team of 3 "Aa"																		
1 "Ao" and max. 4 "P"	1 "Ao" and max. 3 "P"	1 "Ao" and max. 2 "P"																						
2 "Ao" and max. 3 "P"	2 "Ao" and max. 2 "P"	2 "Ao" and max. 1 "P"																						
3 "Ao" and max. 2 "P"	3 "Ao" and max. 1 "P"	3 "Ao" and max. 0 "P"																						
4 "Ao" and max. 1 "P"	4 "Ao" and max. 0 "P"																							
5 "Ao" and max. 0 "P"																								
Arena Bercy	Echauffement Entraînement Podium			<table border="1"> <thead> <tr> <th>3 "Aa" Individuals</th> <th>2 "Aa" Individuals</th> <th>1 "Aa" Individual</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1 "Ao" and max. 2 "P"</td> <td>1 "Ao" and max. 1 "P"</td> <td>1 "Ao" and max. 0 "P"</td> </tr> <tr> <td>2 "Ao" and max. 1 "P"</td> <td>2 "Ao" and max. 0 "P"</td> <td></td> </tr> <tr> <td>3 "Ao" and max. 0 "P"</td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>	3 "Aa" Individuals	2 "Aa" Individuals	1 "Aa" Individual	1 "Ao" and max. 2 "P"	1 "Ao" and max. 1 "P"	1 "Ao" and max. 0 "P"	2 "Ao" and max. 1 "P"	2 "Ao" and max. 0 "P"		3 "Ao" and max. 0 "P"			Salle d'échauffement et FOP pour l'entraînement au podium. FOP pour l'échauffement des finales par agrès.							
3 "Aa" Individuals	2 "Aa" Individuals	1 "Aa" Individual																						
1 "Ao" and max. 2 "P"	1 "Ao" and max. 1 "P"	1 "Ao" and max. 0 "P"																						
2 "Ao" and max. 1 "P"	2 "Ao" and max. 0 "P"																							
3 "Ao" and max. 0 "P"																								
Golf	GLF	Le Golf national	Entraînement Echauffement Compétition	GLF	1 P par athlète. Seulement les coachs personnels sont autorisés.	27 juillet – 10 août																		
Gymnastique Rythmique	GRY	Stade Pierre de Coubertin	Entraînement	GRY	<p>Par Equipe : 3 P par CNO par session d'entraînement.</p> <p>La présence totale combinée des personnes accréditées "Ao" et "P" ne peut jamais dépasser le nombre de personnes accréditées "Aa" présentes sur le site.</p> <p>Individuel : 1 P par CNO par session d'entraînement.</p>	27 juillet – 10 août																		
		Complexe sportif de l'Ile-des-Jannes	Entraînement			1 <sup>er</sup> août – 10 août																		
		Porte de La Chapelle Arena	Entraînement Podium			Entraînement podium seulement																		



Nom du Sport	Code du Sport	Site	Type d'accès	Code(s)	Quota (de « P » autorisés en instantané)	Période d'accès des accréditations « P »
Trampoline	GTR	Stade Pierre de Coubertin	Entraînement	GTR	1 P par équipe de genre et par session	26 juillet – 31 juillet
		Arena Bercy	Entraînement Podium			Entraînement podium seulement
Handball	HBL	Arena Paris Sud 6	Entraînement	HBL	2 P par genre d'équipe et par session	18 juillet – 24 juillet
		Gymnase des Poissonniers				18 juillet – 3 août
		Prisme				18 juillet – 5 août
		Salle Pierre Mazeaud				4 août – 11 août
		Salle Maurice Herzog				4 août – 11 août
		Salle du Palacium				5 août – 11 août
Hockey	HOC	Stade Yves-du-Manoir	Entraînement Echauffement	HOC	2 P par genre d'équipe et par session	19 juillet – 9 août
Judo	JUD	Parc des Sports Auguste Delaune	Entraînement	JUD	5 P par tatami d'entraînement 2 P par athlète en compétition 1 P par athlète en compétition	20 juillet – 2 août
		Champs de Mars Arena - Warm-Up Area	Echauffement			3 août
			Echauffement			
Pentathlon Moderne	MPN	Village Olympique - Studio 1	Entraînement	MPN	1 P par athlète	27 juillet – 9 août
		Centre équestre départemental Georges-Vaubon	Entraînement			27 juillet – 6 août
		Centre sportif Bertrand Dauvin	Entraînement			27 juillet – 9 août
Utt	MTB	Colline d'Elancourt	Entraînement	MTB	1 P par CNO	24 juillet – 27 juillet



Nom du Sport	Code du Sport	Site	Type d'accès	Code(s)	Quota (de « P » autorisés en instantané)	Période d'accès des accréditations « P »
Natation Marathon	OWS	Piscine Georges Vallerey	Entraînement	OWS	1 P par CNO	27 juillet – 9 août
Aviron	ROW	Vaires-sur-Marne Stade Nautique	Entraînement Echauffement	ROW	1-10 Ra : 1 P / 11-20 : 2 / 21+ : 3 par CNO	20 juillet – 3 août
Rugby à 7	RU7	Parc départemental des sports de Marville	Entraînement	RU7	2 P par équipe de genre et par session d'entraînement	18 juillet – 27 juillet
Voile	SAL	Marina de Marseille	Entraînement Echauffement Compétition	SAL	1-4 Ra : 1 P // 5-8 : 2 // 9 - 11 : 3 // 12+ : 4 par CNO	21 juillet – 8 août
Tir	SHO	Châteauroux Centre de Tir	Entraînement	SHO	1-10 Ra : 1 P / 11-20 : 2 / 21+ : 3 par CNO	20 juillet – 5 août
Skateboard - Park	SKB - Park	La Concorde 4	Entraînement	SKB	1 Ra : 1 P / 2+ : 2 par CNO par session d'entraînement	2 août - 7 août
Skateboard - Street	SKB - Street	La Concorde 3	Entraînement			22 juillet – 28 juillet
Surf	SRF	Teahupo'o Tahiti	Entraînement	SRF	1-3 Ra : 1 P / 4+ : 2 par CNO	21 juillet – 5 août
Natation Artistique	SWA	Centre Aquatique	Entraînement	SWA	2 Ra : 1 P / 8 : 2 par CNO	3 août, 5 août et 8 août
		Piscine Olympique Municipale	Entraînement			27 juillet – 7 août
Natation Course	SWM	Piscine Georges Vallerey	Entraînement	SWM	1 Ra -10 P : 1 / 11-20 : 2 / 21-30 : 3 / 31+ : 4 par CNO	20 juillet – 26 juillet
		Centre Aquatique d'Aulnay-sous-Bois	Entraînement			20 juillet – 3 août
Tennis	TEN	Roland-Garros Stadium	Entraînement Echauffement	TEN	8 P par CNO	20 juillet – 4 août



Nom du Sport	Code du Sport	Site	Type d'accès	Code(s)	Quota (de « P » autorisés en instantané)	Période d'accès des accréditations « P »
Taekwondo	TKW	Parc des Sports Auguste Delaune	Entraînement	TKW	1-2 Ra : 1 P / 3+ : 2 par CNO	27 juillet – 9 août
		Grand Palais - Warm-Up Area	Echauffement		Quota de P inclus dans les quotas génériques de SACD pour personnels accompagnants de 5 par athlète en compétition, 7 pour 2 athlètes en compétitions	7 août – 10 août
Triathlon	TRI	Parc des Sports Auguste Delaune	Entraînement	TRI	2 P par CNO par session d'entraînement	23 juillet – 5 août
		Polygone de Vincennes	Entraînement			
		Piscine Georges Vallerey	Entraînement			
Tennis de Table	TTE	Paris Arena Sud 5	Entraînement	TTE	1 P par CNO par genre et par session d'entraînement	20 juillet – 10 août
		Paris Arena Sud 4	Entraînement			20 juillet – 26 juillet
		Paris Arena Sud 4 – Warm Up Area	Echauffement		1 P par athlète en compétition sur la journée	2è juillet – 10 août
Volleyball de plage	VBU	Stade Tour Eiffel	Entraînement Echauffement	VBU	2 P par équipe	20 juillet – 10 août
		Stade Jules Ladoumègue	Entraînement			20 juillet – 11 août
Volleyball	VVO	Paris Arena Sud 5	Entraînement	VVO	2 P par équipe de genre	20 juillet – 10 août
		Paris Arena Sud 1 – Warm-Up Area	Echauffement			Uniquement les jours de match de l'équipe
Haltérophilie	WLF	Village Olympique - Studio 4	Entraînement	WLF	1 P par CNO	27 juillet – 10 août
Water-Polo	WPO	Centre Aquatique	Entraînement	WPO	2 P par équipe de genre	20 juillet – 26 juillet
		Centre Aquatique du Fort d'Aubervilliers				
		Stade Nautique Maurice Thorez				
		Parc départemental des sports de Marville				20 juillet – 11 août



Nom du Sport	Code du Sport	Site	Type d'accès	Code(s)		Quota (de « P » autorisés en instantané)	Période d'accès des accréditations « P »
Lutte	WRE	Gymnase Pablo Neruda	Entraînement	WRE	WRE	4 P par créneau par CNO	27 juillet – 11 août
		Village olympique – Studio 3					
		Village olympique – Studio 7					
		Champs de Mars Arena - Warm-Up Area	Echauffement			2 P par athlète en compétition dans la session.	5 août – 11 août